



Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

R
M



10141037

Tribunal de Commerce

16 SEP. 2010

CHAMBRE

Dénomination : COGEAF

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Chaussée de Gilly 253, 6220 Fleurus, Belgique

N° d'entreprise : 0423.286.818

Objet de l'acte : Publication volontaire des régimes de mandats

Texte :

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue au siège social de la société, Chaussée de Gilly 253, 6220 FLEURUS.

Monsieur MILLAN Vincent, administrateur délégué, ouvre la séance et constate que la totalité du capital est représentée. Il expose ensuite les divers points à l'ordre du jour, à savoir:

1. Mandat exercé par Monsieur Vause André à titre gratuit

L'assemblée décide que le mandat d'administrateur-délégué de Mr André Vause au sein de la société se fera à titre gratuit et ce à partir du 1^{er} juillet 2010.

La séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal, lequel est signé par l'administrateur délégué.

Pour copie conforme,

Millan Vincent,
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 28/09/2010 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.